



Grand Conseil  
Secrétariat général  
Pl. du Château 6  
1014 Lausanne

# Interpellation

(formulaire de dépôt)

A remplir par le Secrétariat du Grand Conseil

N° de tiré à part : 14-INT-307

Déposé le : 28.10.14

Scanné le : \_\_\_\_\_

**Art. 115 et 116 LGC** L'interpellation est une demande d'explications ou de précisions adressée au CE sur un fait du gouvernement ou de son administration. Elle porte sur une compétence propre ou déléguée du CE et peut être développée oralement devant le GC. Les questions qu'elle contient sont exprimées de telle manière que le CE puisse y répondre et sont suffisamment précises pour qu'une réponse courte y soit apportée dans le délai légal (attention : ne pas demander un rapport, auquel cas il s'agit d'un postulat).

*Délai de réponse dès le renvoi au CE : trois mois.*

Titre de l'interpellation

**Intérêt politique et participation des jeunes**

Texte déposé

La récente étude de planification de l'intérêt politique et de la participation des jeunes entre 15 et 21 ans, menée par **gfs.bern** pour le compte de la Fédération Suisse des Parlements des Jeunes en vue de la campagne Easyvote a mis en évidence que :

Les jeunes suisses sont, par rapport aux plus âgés, modérément intéressés par les contenus de nature politique. L'intérêt est plus prononcé dans les gymnases/lycées que dans les écoles professionnelles.

**Un nombre considérable de jeunes n'éprouve aucun ou que très peu d'intérêt pour la politique, ne se penche en outre presque jamais sur des questions de nature politique, et n'est pratiquement jamais en contact avec les campagnes d'encouragement de l'intérêt politique. Ces jeunes ne reçoivent souvent aucun contenu politique à la maison, il leur manque ainsi l'impulsion primordiale pouvant initier la participation politique. Les mesures d'encouragement n'ont auprès d'eux que peu de chances de succès. Les « fan de politique », plutôt peu nombreux mais très motivés par ce sujet, n'ont pas besoin d'être convaincus. Ils participent de toute façon. A côté d'eux, il existe toutefois une majorité relative qui montre un certain intérêt politique et s'informe de temps en temps, mais de manière plutôt irrégulière. L'intérêt de ces jeunes va avant tout aux votations, comme dans le cas de l'initiative sur l'immigration de masse. Les votations fédérales intéressent en outre généralement plus les jeunes que les autres éléments du système suisse, notamment que les élections. Deux tiers des élèves du secondaire se montrent intéressés par les votations fédérales; dans les deux autres catégories d'élèves, ce sont respectivement 44% (écoles des commerce) et 35% (écoles techniques).**

*Même les domaines d'intérêt arrivant en seconde position dans la liste des plus cités (soit des sujets politiques concrets) recèlent des questions qui, surtout dans le contexte des décisions populaires, ont éveillé l'attention des jeunes (immigration, liberté de circulation des personnes, ou politique salariale). Les votations sont souvent le point de départ d'une (éventuelle) implication ultérieure. Une personne qui par exemple prend part à une votation particulière ou même s'est*

Merci d'envoyer une copie à la boîte mail du Bulletin : [bulletin.grandconseil@vd.ch](mailto:bulletin.grandconseil@vd.ch)

activement engagée verra au fil du temps son intérêt croître pour les autres sujets politiques. Il y a là une chance d'encourager durablement l'intérêt et l'engagement politiques.

Le cercle familial reste d'autre part l'un des leviers principaux de l'intérêt politique. A table, on discute (de façon décontractée) de sujets politiques; c'est là que très tôt s'éveille l'intérêt pour ce domaine. Environ la moitié des jeunes (49%) déclarent que ce sont leurs parents (ou d'autres membres de la famille), qui ont éveillé en eux la passion pour la politique. A cela s'ajoutent 14 % qui déclarent avoir été intéressés à la politique par leurs frères et sœurs, lesquels font généralement partie du foyer. Aucune autre instance n'a été mentionnée aussi souvent que le cercle familial, et de loin. Les enseignant-e-s viennent en deuxième position avec 28 %, les pairs en troisième avec 23%.

Les politiciens viennent en 8ème position avec 6 % !

**Compte tenu de ce qui précède et dans le cadre de la LSAJ entrée en vigueur en 2010, j'ai l'honneur d'adresser les questions suivantes au Conseil d'Etat :**

Le Conseil d'Etat a-t-il pris connaissance de cette étude ?

Quelle analyse en fait-il ?

Quelles sont les mesures que le Conseil d'Etat compte prendre pour améliorer voire augmenter la participation des jeunes à la vie politique ?

Quelles sont les actions qui ont déjà été entreprises ?

Quelles sont les informations et/ou formations que les jeunes reçoivent en termes de citoyenneté lors de leur scolarité obligatoire ainsi que pendant leur formation post obligatoire ?

Les députées et députés sont-elles/ils associé-e-s ou invité-e-s à ces formations ?

Commentaire(s)

Conclusions

Souhaite développer

Ne souhaite pas développer

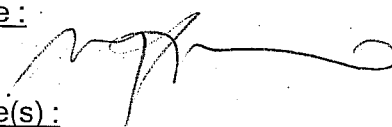
Nom et prénom de l'auteur :

**Myriam Romano-Malagrifa**

Nom(s) et prénom(s) du (des) consort(s) :

Signature :




Signature(s) :



## Liste des députés signataires – état au 26 août 2014

Aellen Catherine	Chappuis Laurent	Eggenberger Julien
Ansermet Jacques	Cherbuin Amélie	Ehrwein Nihan Céline
Apothéloz Stéphanie	Chevalley Christine	Epars Olivier
Attinger Doepper Claire	Chollet Jean-Luc	Favrod Pierre-Alain
Aubert Mireille	Chollet Jean-Marc	Ferrari Yves
Baehler Bech Anne	Christen Jérôme	Freymond Cantone Fabienne
Ballif Laurent	Christin Dominique-Ella	Gander Hugues
Bendahan Samuel	Collet Michel	Genton Jean-Marc
Berthod Alexandre	Cornamusaz Philippe	Germain Philippe
Bezençon Jean-Luc	Courdesse Régis	Glauser Alice
Blanc Mathieu	Cretegyne Gérald	Glauser Nicolas
Bolay Guy-Philippe	Cretegyne Laurence	Golaz Olivier
Bonny Dominique-Richard	Crottaz Brigitte	Grandjean Pierre
Borloz Frédéric	De Montmollin Martial	Grobéty Philippe
Bory Marc-André	Debluë François	Guignard Pierre
Bovay Alain	Démétriades Alexandre	Haldy Jacques
Brélaz Daniel	Desmeules Michel	Haurly Jacques-André
Brélaz François	Despot Fabienne	Hurni Véronique
Buffat Marc-Olivier	Devaud Grégory	Induni Valérie
Buffat Michaël	Divorne Didier	Jaccoud Jessica
Butera Sonya	Dolivo Jean-Michel	Jaquet-Berger Christiane
Cachin Jean-François	Ducommun Philippe	Jaquier Rémy
Calpini Christa	Dupontet Aline	Jobin Philippe
Capt Gloria	Durussel José	Junglaus Delarze Suzanne
Chapalay Albert	Duvoisin Ginette	Kappeler Hans Rudolf

## Liste des députés signataires – état au 26 août 2014

Kernen Olivier		Nicolet Jacques	Rydlo Alexandre
Kunze Christian		Nicolet Jean-Marc	Schaller Graziella
Labouchère Catherine		Oran Marc	Schobinger Bastien
Lachat Patricia		Papilloud Anne	Schwaar Valérie
Luisier Christelle		Payot François	Schwab Claude
Mahaim Raphaël		Pernoud Pierre-André	Sonnay Eric
Maillefer Denis-Olivier		Perrin Jacques	Sordet Jean-Marc
Manzini Pascale		Pidoux Jean-Yves	Surer Jean-Marie
Marion Axel		Pillonel Cédric	Thuillard Jean-François
Martin Josée		Podio Sylvie	Tosato Oscar
Mattenberger Nicolas		Probst Delphine	Treboux Maurice
Matter Claude		Randin Philippe	Trolliet Daniel
Mayor Olivier		Rapaz Pierre-Yves	Tschopp Jean
Meienberger Daniel		Ravenel Yves	Uffer Filip
Meldem Martine		Renaud Michel	Venezelos Vassilis
Melly Serge		Rey-Marion Ailette	Voiblet Claude-Alain
Meyer Roxanne		Rezso Stéphane	Volet Pierre
Miéville Laurent		Richard Claire	Vuarnoz Annick
Miéville Michel		Riesen Werner	Vuillemin Philippe
Modoux Philippe		Rochat Nicolas	Weber-Jobé Monique
Mojon Gérard		Romano Myriam	Wehrli Laurent
Montangero Stéphane		Roulet Catherine	Wüthrich Andreas
Mossi Michele		Roulet-Grin Pierrette	Wyssa Claudine
Neiryck Jacques		Rubattel Denis	Yersin Jean-Robert
Neyroud Maurice		Ruch Daniel	Züger Eric